
LA TUNISIE APRÈS LA RÉVOLUTION DU 14 JANVIER 2011 REPENSER LA COOPÉRATION EURO-MÉDITERRANÉENNE

A. Ghorbel

l'Université de Sfax (Tunisie)
Route de l'Aéroport Km 0.5 BP 1169. 3029 Sfax

La révolution tunisienne est née le 14 Janvier 2011, guidée par des principes fondateurs que sont la dignité, la liberté et la démocratie. La mobilisation de toutes les forces vives de la nation était et reste nécessaire afin que se mettent en place les approches adéquates pour répondre favorablement à ces principes et notamment les pérenniser.

Il est vrai que le débat sur cette révolution continue de cristalliser la méfiance et l'inquiétude des différents manifestants, composés en majeure partie de jeunes lycéens, d'étudiants, de chômeurs, d'ouvriers, de fonctionnaires... Certains sont quasiment manipulés par des éléments syndicalistes et/ou adhérent principalement à des mouvances gauchistes et islamistes, notamment. D'autres vivent d'une manière ou d'une autre les effets de l'affaiblissement de l'Etat et de l'activisme politique de l'organisation syndicale des travailleurs (UGTT).

Mots clés: la Tunisie, la révolution, la coopération.

La révolution tunisienne est née le 14 Janvier 2011, guidée par des principes fondateurs que sont la dignité, la liberté et la démocratie. La mobilisation de toutes les forces vives de la nation était et reste nécessaire afin que se mettent en place les approches adéquates pour répondre favorablement à ces principes et notamment les pérenniser.

Il est vrai que le débat sur cette révolution continue de cristalliser la méfiance et l'inquiétude des différents manifestants, composés en majeure partie de jeunes lycéens, d'étudiants, de chômeurs, d'ouvriers, de fonctionnaires... Certains sont quasiment manipulés par des éléments syndicalistes et/ou adhérent principalement à des mouvances gauchistes et islamistes, notamment. D'autres vivent d'une manière ou d'une autre les effets de l'affaiblissement de l'Etat et de l'activisme politique de l'organisation syndicale des travailleurs (UGTT).

Les tendances de la révolution tunisienne

La révolution est conçue par ce qui est qualifié de «minorité contestataire» comme une revendication légitime du droit à une vie décente. Mais la précarité et la peur provoquent une concurrence de tous contre tous pour l'accès à l'emploi. Les «sit-in» s'accompagnent toujours d'un radicalisme des exigences (volonté d'avoir tout et immédiatement), ce qui correspond bien évidemment au degré zéro de la politique.

Ce faisant, la révolution est tout simplement une rupture par rapport à un «ordre» ancien quitte à ce qu'elle s'accompagne de déstabilisation. Celle-ci peut-elle freiner la transition démocratique? Peut-être que non puisque l'Europe avait connu ces actions revendicatives après les deux grandes guerres et les dictatures. L'essentiel est de redéfinir le pacte social.

Les «autres», qualifiés, à tort ou à raison, de «majorité silencieuse», sont mus par la défense d'intérêts essentiellement privés. Pour eux, moins de protection signifie auto-

matiquement plus d'angoisses et traduit peut être un élan de sympathie vis-à-vis du gouvernement en place et exige le retour à la normale. Ils représentent la tendance réformiste, soucieuse du consensus et du retour au travail pour la reprise économique, mais composée de cadres, de la classe moyenne dans sa tranche supérieure et de partisans du libéralisme et du nouveau centre.

Serait-ce un retour au «discours de la servitude volontaire», tel qu'il a été analysé par Etienne de LA BOÉTIE au XVIème siècle? Ou bien gardera-t-on cette belle formule d'Albert CAMUS: «Je me révolte, donc nous sommes», analysée en 1951 dans son livre «l'Homme révolté», où il insistait sur une particularité de la révolution. Pour la Tunisie, celle-ci a arraché Mohamed BOUAZIZI à sa solitude et est devenue une aventure collective. Ainsi, la révolution serait, semble-t-il, un bien public mondial.

L'organisation de la transition démocratique en Tunisie

Le pays jouit, malgré tout, de la confiance des marchés et des Institutions financières internationales. Certes, les agences de notation Moody's et Fitch ont déclassé la Tunisie d'un cran.

Avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et l'Union européenne, la Tunisie peut obtenir des décaissements rapides de prêts d'appui budgétaire et ainsi se focaliser sur la gouvernance, sur la récupération des biens acquis frauduleusement, sur l'emploi, sur le développement régional et sur le secteur financier. Les banques sont susceptibles de souffrir d'une croissance des créances douteuses causées par l'endettement-pour le moins abusif — des entreprises du clan du président déchu et qui s'élèvent, selon la Banque Centrale, à 2,5 milliards de dinars (765 millions d'euros).

Il est vrai que la marge de manœuvre est très étroite. Dans le textile et l'habillement, la Tunisie est déjà concurrencée par les pays asiatiques. Une augmentation des coûts salariaux peut provoquer des délocalisations. Avec la mondialisation, nous ne sommes plus à l'abri d'un nomadisme industriel. La société de lingerie Lejaby, installée en Rhône-Alpes, ne vient-elle pas de délocaliser sa production à Sfax, où les ouvrières son payées 170 euros par mois? Des entreprises qui, demain, pourraient aller ailleurs si le coût du travail augmentait trop.

La priorité était de remettre la Tunisie au travail et d'organiser la transition, avec pragmatisme et dans la transparence. Certes, à court terme, le ralentissement de l'activité économique observé jusque là, a affecté le niveau de la production: la contraction induite est de l'ordre de 1,5% du PIB en termes réels (prévision pour l'année 2011). Il faut donc s'attendre à une situation budgétaire tendue en 2011 en raison de la contraction de l'activité, de la baisse des recettes fiscales, des revendications sociales et de la lutte contre le chômage et la pauvreté, des coûts de réparation des infrastructures et de l'augmentation des subventions des biens de première nécessité et du pétrole.

La transition démocratique devrait s'accompagner de réformes économiques structurelles pour mettre l'économie sur un sentier de croissance plus performant.

La Tunisie aurait besoin d'un modèle de développement harmonieux qui améliore les formations en matière de compétences humaines et le climat des affaires et qui préserve la liberté d'entreprendre et l'innovation créatrice d'emplois. Ce qui constitue le meilleur des remparts contre l'aventurisme religieux.

L'Union pour la Méditerranée: les attentes du Maghreb et les intérêts pour l'Union Européenne

La problématique. Nous sommes donc entrés dans une période de transition démocratique qui implique une nouvelle réflexion, un nouveau discours et un nouveau programme plutôt que de vieux schémas qui ont montré la faiblesse de leur efficacité.

La révolution devrait encourager, nous le souhaitons, l'Union européenne à repenser sa politique méditerranéenne telle qu'elle est inscrite dans le Processus de Barcelone et son avatar, l'Union pour la Méditerranée (UPM).

En fait, les accords régionaux et de coopération sur la région méditerranéenne, depuis le processus de Barcelone jusqu'à l'UPM, en passant par les accords d'association, la politique de voisinage et le statut avancé, ont créé des enjeux cruciaux et de nouvelles formes de partenariat.

L'Union Européenne s'efforce de se donner un positionnement politique et stratégique en Méditerranée. Ce projet, annoncé le 23 octobre 2007 à Tanger et lancé officiellement le 13 juillet 2008 à Paris, vise à réformer dans le fond le processus de Barcelone. Les principaux sujets emblématiques à discuter en premier, étaient la dépollution de la Méditerranée, le développement de l'énergie solaire, la coopération en matière de sécurité civile, le renforcement de la sécurité alimentaire et tout ce qui est relatif à la gestion et au partage de l'eau.

En fait, le projet visait au départ une «Union strictement méditerranéenne» avec un modèle de gouvernance calqué sur celui de l'Union Européenne (Conseil avec présidence tournante et une Banque méditerranéenne d'investissement). Aujourd'hui, il semble de plus en plus se fondre dans le processus de Barcelone sous l'impulsion de l'Allemagne depuis son lancement officiel en 2008.

«L'Union pour la Méditerranée» devait compter 43 pays: l'Union européenne des 27, les quatre pays de l'UMA (la Libye étant réticente et gardant le statut d'observateur), cinq pays hors UE (l'Albanie, la Croatie, la Bosnie, le Monténégro et Monaco) et six pays du Moyen-Orient (l'Égypte, le Liban, la Syrie, Israël, la Jordanie et l'Autorité palestinienne).

Bien que les pays adhérents au projet partagent la même ambition, celle de faire de la Méditerranée un espace de coopération, de prospérité et de solidarité, les parties prenantes ne semblent pas avoir la même lecture du projet:

— pour l'Union Européenne, il s'agit d'un projet géopolitique avec un volet promouvant un partenariat économique. Elle semble plus préoccupée par la stabilité géopolitique de la zone ainsi que par une meilleure gestion des flux migratoires issus du Sud, comblant, il est vrai, son déficit démographique;

— pour les pays partenaires du Sud de la Méditerranée, il est perçu en tant que projet de partenariat économique avec un volet de dialogue politique. Les pays riverains du Sud sont plutôt préoccupés de renforcer leur attractivité vis-à-vis des multinationales et de drainer de grands projets (grands travaux), sources de transferts technologiques et moteurs de développement, ainsi que de bénéficier d'une assistance financière inconditionnelle de la part de l'Union Européenne.

Les attentes du Maghreb. L'UPM se veut globale dans sa dimension géographique et dans son contenu, mais elle reste centrée sur une vision individualiste de l'Union

Européenne qui semble dicter les règles de bonne conduite à ses voisins du Sud. A cet effet, les pays du Maghreb par exemple aspirent à ce que l'Union Européenne affiche la marque d'un intéressement plus substantiel vis-à-vis de cette zone frontière sans continuer simplement de projeter une vision égocentrique du projet, avec comme principales préoccupations la lutte contre «le terrorisme» et contre «l'immigration clandestine».

La signature des accords de «libre-échange», dans leur contenu, se révèlent fortement contraignants et imposent aux pays concernés d'accepter d'infénales listes d'exceptions et des calendriers restrictifs (textile, produits agricoles, exigences de conformité aux normes européennes) en échange d'une assistance et d'aides financières versées jusqu'à présent sans conditionnalités claires. L'Europe a encore un effort à faire pour être convaincante sur son paquet de partenariat économique.

L'Union Européenne, dans son processus d'élargissement, traduit des priorités qui semblent donner plus d'intérêt aux pays de l'Est de l'Europe qu'aux pays du Maghreb. Pour le Sud en général, les fonds sont beaucoup plus faibles par rapport à ceux alloués à l'Est, ce qui, à l'évidence, est un signe d'un traitement discriminant: une «adhésion» pour l'Est de l'Europe et une «politique de voisinage» pour le Sud; discrimination qui risque de s'aggraver avec les turbulences que connaît le système financier international, pouvant conduire à une remise en question des montants des fonds alloués, et avoir des répercussions sur la sphère réelle.

L'UPM s'est initiée à un moment où la zone Sud connaît une aggravation des tensions entre les pays qu'elle abrite: conflits israélo-palestinien et syro-israélien, tensions algéro-marocaine sur la question du Sahara occidental, hispano-marocaine sur la question de Ceuta et Melilla, hispano-britannique sur la question de Gibraltar, turco-grecque sur la réunification de Chypre, troubles libano-libanais, et, actuellement, le printemps arabe.

Les intérêts de l'Union Européenne. Il s'agit, pour elle, de stabiliser géopolitiquement la zone et de contrecarrer les intrusions américaines et garder ses zones d'influence traditionnelles: dans la course au leadership qui a lieu entre l'Union Européenne et les Etats-Unis, il est aisé de constater que ces deux grands pôles ne se limitent plus à étendre leur influence sur leurs zones de proximité géographique mais qu'ils cherchent de plus en plus à se concurrencer sur leurs terrains de prédilection respectifs. Cette compétition s'analyse à deux niveaux:

— quant à la pratique du même jeu, à savoir l'intégration dans sa zone naturelle, nous observons aisément que l'Union Européenne et les Etats-Unis, menant le même jeu, multiplient dans leurs périphéries les accords bilatéraux avec des partenaires qui, initialement, étaient exclusivement d'un niveau de développement semblable (Etats-Unis/Canada, les premiers élargissements de la CEE) pour impliquer désormais, et de plus en plus, des pays en développement. Cette récente forme d'intégration verticale Nord-Sud (à l'opposé de l'intégration de type Nord-Nord dite horizontale) donne une supériorité au chef de file, supériorité incontestable du moins au niveau des négociations;

— quant à la pratique du jeu sur les mêmes terrains, il suffit de souligner la prolifération d'accords d'intégration impliquant l'un des deux pôles précédents et un des pays partenaires traditionnels de l'autre.

Au-delà de l'invocation de raisons économiques plus ou moins justifiées, il y a lieu d'insister sur l'importance des enjeux géopolitiques et géostratégiques comme mobile

non avoué dans la négociation et la conclusion de ces accords. Dans ce cadre, nous pouvons rappeler les accords transcontinentaux conclus entre l'Union Européenne et le Mexique en 2000, l'Union Européenne et le Chili en 2002, les Etats-Unis et la Jordanie en 2000, et les Etats-Unis et le Maroc en 2004.

Le développement des zones pauvres du Sud aide à mieux gérer les flux migratoires clandestins.

Ce faisant, l'UPM reste pour beaucoup d'observateurs un projet mort-né, notamment après le printemps arabe. En effet, elle peut paraître une bonne idée mais pourquoi faire? Alors, peut-être que le «Statut avancé» constituera un cadre institutionnel pour l'application d'un traitement préférentiel bilatéral...

Les conditions sont-elles réunies pour un Statut avancé?

A ce jour, le seul pays du Maghreb qui a accédé à un statut avancé dans ses relations avec l'Union Européenne, est le Maroc et ce depuis octobre 2008, au terme de réformes politiques, de consolidation de l'État de droit, d'une meilleure justice, de réformes économiques, de cohésions sociales...

Il s'agit concrètement d'un partenariat privilégié, à mi-chemin entre le régime d'association et le statut de membre à part entière de l'Union Européenne. C'est une étape incontournable dans le cheminement du partenariat. Elle est rendue possible lorsque la crédibilité du pays réclamant le Statut devient évidente aux yeux des membres de l'Union Européenne. Mais elle acquiert plus d'appui lorsque c'est un pays de l'Union qui «introduit» le dossier.

Pour le cas du Maroc, c'est la France et l'Espagne qui l'ont appuyé. Plusieurs aspects sont nécessaires à ce genre d'appui. En particulier, s'agissant des volets politique et économique. Il est impératif que le contexte politique soit en droite ligne avec celui de l'Union Européenne. En premier lieu, les droits de l'homme, l'indépendance de la justice, la sécurité, etc. En second lieu, les performances économiques, qu'elles soient macro- ou micro-économiques, doivent conjuguer les directives européennes pour faciliter les intégrations de part et d'autres en direction de l'espace économique européen. Mais aussi dans le sens où la coopération doit aboutir à des projets «gagnants-gagnants».

La Tunisie et la France ont déjà œuvré et continuent à œuvrer en direction dudit Statut. Plusieurs sommets ont permis d'identifier les possibilités de coopération dans le cadre de l'intégration euro-méditerranéenne. La révolution du 14 Janvier 2011 a, semble-t-il, joué en faveur de l'accélération de ce processus. Beaucoup de projets dans le domaine de l'énergie, notamment solaire, les réseaux ferroviaires (notamment la construction de la voie ferrée trans-maghrébine), le tourisme, l'environnement etc. sont d'ores et déjà évoqués et prêts à bénéficier d'un montage financier pour leurs concrétisations.

Du statut avancé à l' «adhésion» à l'Union Européenne: réalité ou virtualité?

La Tunisie pourrait-elle devenir un candidat potentiel à l'adhésion à l'Union Européenne? C'est un pays plus européen que bien des pays de l'Union Européenne eux-mêmes puisqu'elle fait les trois-quarts de ses échanges commerciaux avec l'Union Européenne. Elle doit demander l'adhésion tout en sachant qu'elle ne l'aura pas. Sa

stabilisation macroéconomique était avérée jusqu'en décembre 2010, signe que la Tunisie avait su tirer parti des contraintes positives contenues dans l'Accord d'association avec l'Union Européenne.

Cela laisse penser que la perspective d'une adhésion accélérera les réformes, comme ce qui se passe en Turquie. Enfin la cohésion nationale reste forte, le niveau de qualification de la population est élevé et étendu à une large classe moyenne.

Pour l'Union Européenne, la Tunisie pourrait être le laboratoire d'une première adhésion d'un pays arabe. Cela démontrerait qu'il n'y a aucune manifestation d'exclusion des pays du Sud de la Méditerranée, que de nouvelles relations Nord-Sud sont possibles à l'échelle régionale et d'une manière mieux régulée que dans les autres blocs commerciaux tels que l'Alena ou l'Asie orientale; cela stimulerait la transition des autres pays arabes, et freinerait les appétits des Etats-Unis ou des puissances asiatiques vis-à-vis du Maghreb.

Les avantages pour la Tunisie seraient tout aussi importants: dans une mondialisation hyper concurrentielle, elle s'arrimerait à l'Europe; elle pourrait mieux négocier avec l'Union Européenne de véritables politiques communes (et pas seulement le libre-échange); elle bénéficierait de la mobilité bilatérale des personnes au lieu des flux migratoires à sens unique. Elle pourrait compter sur les moyens financiers nécessaires pour mener sa transition démocratique à son terme, car seule la candidature à l'adhésion représente des concours européens significatifs. Selon certains experts, les montants actuels des subventions et prêts de l'Union Européenne sont de 11 euros par habitant et par an pour le voisinage méditerranéen (hors Palestine).

La révolution tunisienne serait-elle prometteuse pour une coopération euro-méditerranéenne repensée?

J. STIGLITZ a parlé récemment de la situation économique en Tunisie, pays auquel il porte un intérêt particulier ces derniers mois. Il a rappelé que la reprise économique était tout aussi, si ce n'est plus, importante que la réforme politique elle-même, dans la mesure où une transition démocratique dans n'importe quel pays ne peut réussir que si elle s'accompagne d'une relance stable de la croissance et ce, à très court terme. Il faut que le gouvernement investisse massivement et très rapidement en relançant les grands projets, en préconisant l'investissement sur des infrastructures à haute valeur ajoutée: pour un dollar investi, combien de points de croissance pourrait-on obtenir?

Il avait admis que ces projets d'infrastructures devraient inévitablement être financés par des déficits mais il a tout de même avancé deux arguments: le premier est que creuser légèrement le déficit public de 2% à 3% ou plus ne risquait en aucune façon de faire couler la Tunisie qui, depuis l'indépendance, a toujours su maîtriser ses dépenses; le deuxième argument avancé est que, en relançant la machine économique et donc la croissance, le déficit se réduirait plus facilement et beaucoup plus rapidement que si on imposait de la rigueur.

Il s'agit plus d'un Keynésianisme d'urgence que d'une véritable doctrine à long terme. On n'hésite pas à rappeler que les futurs gouvernements élus devront relever d'autres types de défis, en premier lieu la réforme de la fonction publique et en deuxième lieu la réforme de l'Enseignement supérieur dans la mesure où il faudra réduire la part des

frais de fonctionnement en tête desquels la part consacrée aux salaires des fonctionnaires (il est à rappeler que les frais de fonctionnement de l'Etat en Tunisie représentent plus de 55% du budget de l'Etat avec plus de 40% de ses frais de fonctionnement qui vont au paiement des fonctionnaires).

Il est inconvenable, rappelle-t-il, qu'à l'heure d'Internet la fonction publique dans les pays arabes (comme la Tunisie et l'Egypte) coûte trop cher et ne profite pas à leur croissance.

La réforme de l'enseignement lui paraît nécessaire en partant de l'idée selon laquelle les universités tunisiennes et égyptiennes manquent de visibilité, de moyens et de projets; ce qui a tiré la qualité de l'enseignement vers le bas et a altéré l'esprit d'innovation. La Tunisie, qui a autant investi dans l'éducation et qui a entrepris des réformes audacieuses, ne doit pas échouer.

Pour J.E STIGLITZ, il y a un équilibre délicat à trouver dans beaucoup de domaines: un Etat trop puissant risque de ne pas respecter les droits des citoyens, tandis qu'un Etat trop faible risque de ne pouvoir conduire l'action collective nécessaire pour parvenir à une société prospère et solidaire à l'égard des plus démunis, ou de ne pouvoir empêcher les puissants acteurs du secteur privé d'exploiter les individus les plus faibles et sans défense.

La révolution tunisienne doit préserver le sentiment de cohésion nationale et d'ouverture à l'égard de toutes les catégories socio-professionnelles et parvenir ainsi à une société solidaire. Elle est donc une source d'espoir pour une coopération euro-méditerranéenne repensée.

СОТРУДНИЧЕСТВО ТУНИСА И ЕС ПОСЛЕ РЕВОЛЮЦИИ 14 ЯНВАРЯ 2011

А. Горбель

Университет г. Сфакс

Дорога Аэропорт, 0,5 км, Сфакс, Тунис, ВР 1169.3029

14 января 2011 года в Тунисе произошла революция, провозглашавшая принципы свободы и демократии.

Это событие явилось квинтэссенцией недоверия к власти различных слоев населения, по большей части учащихся, студентов, безработных и рабочих.

Существует мнение, что за всеми этими событиями стоят ТНК, подпадающие под сферы влияния «левых» и исламистов. С другой стороны, очевидно ослабление роли государства в экономике и активизация профсоюзной организации трудящихся.

Ключевые слова: Тунис, ЕС, революция, кооперация.